

## **Règlement “Appel à candidatures”**

L'Association COMITÉ D'ORGANISATION DES 20 KM DE TOURS, association régie par la loi de 1901, dont le siège social est situé 232 avenue de Grammont, 37000 Tours, enregistrée sous le numéro W372007176, à la Préfecture d'Indre-et-Loire, n° de Siren 402 305 015, lance un “Appel à candidatures” aux associations de la Région Centre-Val de Loire qui mettent en œuvre des actions sur une des thématiques suivantes : Solidarité / Sport / Santé / Handisport / Inclusion / Environnement.

L'association sélectionnée sera mise à l'honneur lors de la prochaine édition du Marathon, 10 et 20 km de Tours, le 24 septembre 2023 au sein de la communication promotionnelle des courses, et elle bénéficiera du versement de 1€ pour chaque inscription de coureur à ces courses.

### **Les modalités d'inscription**

- Qui peut candidater ? Toutes les associations enregistrées en Région Centre-Val de Loire menant des actions autour d'une des thématiques suivantes : solidarité, sport, santé, handisport, inclusion, environnement.
- Comment candidater ? En remplissant le formulaire ci-contre : <https://forms.gle/9FnziMHwpcBsBZCQ6> avant le 17 mars 2023. Toutes les rubriques indiquées “obligatoires” dans le formulaire doivent être renseignées. Les formulaires incomplets ne pourront pas être présentés.
- Quelle est la période de candidature ? Du 3 janvier au 17 mars 2023.
- Quand se déroulera le vote ? Le vote aura lieu le 20 mars 2023
- Qui sont les membres du jury? Le jury est composé des membres du Comité Directeur de l'association.
- Quels seront les critères de sélection ? Le Comité Directeur sera particulièrement attentif à la qualité et la pertinence des projets menés par l'association mais aussi des valeurs véhiculées lors de ses actions.

Les membres du Comité Directeur sont seuls décisionnaires des modalités de remise des dossiers et des informations qu'ils doivent contenir.

### **DONNÉES PERSONNELLES**

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (dite « loi Informatique et Libertés ») et au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), des données à caractère personnel concernant les Participants font l'objet d'un traitement informatique par l'Organisateur agissant en qualité de responsable de traitement pour : gérer les appels à candidatures. Ces données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à

l'accomplissement des finalités rappelées ci-dessus et pour une durée de 3 ans à l'issue du recueil de vos données en cas d'acceptation de recevoir des communications commerciales de l'Organisateur et/ou de ses partenaires.

Toute personne dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de ses données personnelles ou une limitation de leur traitement, du droit d'opposition au traitement de ses données pour des motifs légitimes et du droit de retirer son consentement à tout moment. Enfin, chacun dispose du droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle et de définir des directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort.

Ces droits peuvent être exercés par courriel à l'adresse dédiée : [contact@runningloirevalley.com](mailto:contact@runningloirevalley.com) ou par courrier au Comité d'Organisation des 20 km, 232 avenue de Grammont, BP 83848, 37038 TOURS Cedex 1, sous réserve, le cas échéant, de la justification de l'identité de la personne concernée.